

D'encadrer des enfants et des ados ?

La **Caf des Alpes-Maritimes** peut prendre en charge une partie des frais pour l'obtention du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa)

3 étapes de formation



une session théorique de formation générale (payante)

→ montant de l'aide locale : 400 €*



un stage pratique effectué en centre de loisirs ou en centre de vacances



un stage de perfectionnement (payant)

→ montant de l'aide nationale : 200 € montant de l'aide locale : 150 €* (aides cumulables)

Pour tout savoir

Pour t'inscrire

par ic

par là



Conditions



avoir entre 16 et 25 ans



être allocataire (ou présent sur le dossier allocataire des parents)



*Les fonds alloués à ces aides sont limités, ne tardez nas à renvoyer votre dossier de demande à la